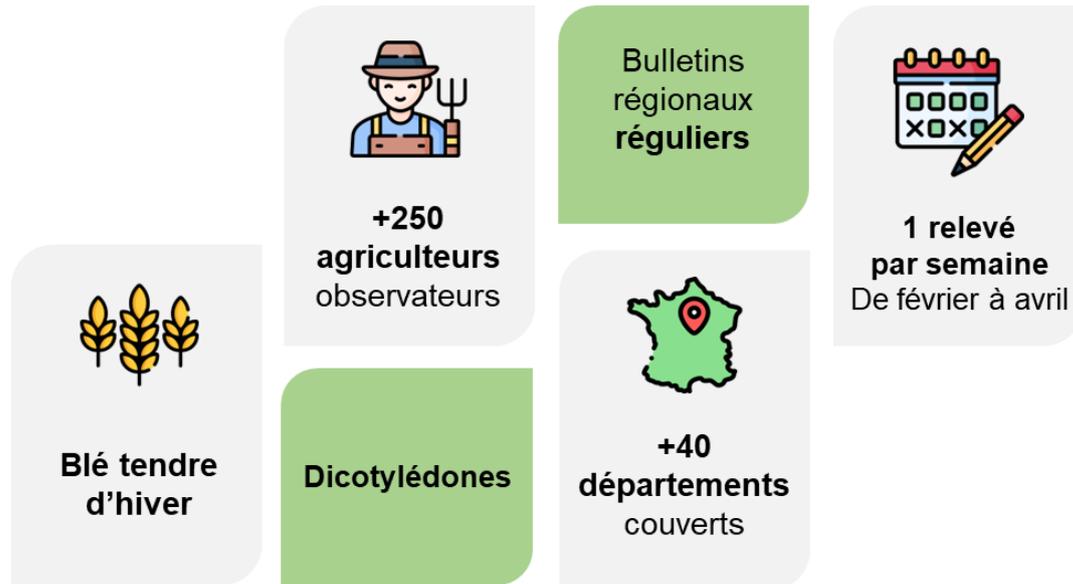


OBSHERB 2023: C'EST REPARTI !

Suite au succès de 2022, FMC relance le dispositif #ObsHerb, premier **réseau de suivi de la dynamique de levée des adventices**. Plus de 250 agriculteurs partenaires vont suivre chaque semaine, et pendant **plus de 2 mois**, la levée des dicotylédones dans leurs parcelles de blé tendre d'hiver.



Vos bulletins régionaux contiendront les rubriques ci-dessous, axées sur le partage d'informations de levées des adventices ainsi que l'expertise FMC en désherbage des céréales et malherbologie

SYNTHÈSE DES RELEVÉS ADVENTICES DE LA ZONE

ELÉMENTS A RETENIR

EXPERTISES DESHERBAGE FMC : PARTAGE DE PLUS DE 40 ANS D'EXPERIENCE

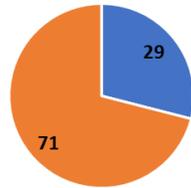
BOTA'CLUB : FOCUS TECHNIQUE SUR UNE ADVENTICE

LES SOLUTIONS FMC

ObsHerb #1- 1ers chiffres du réseau 168 parcelles observées au 20 Février 2023

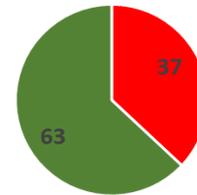
REPRÉSENTATIVITÉ DES SITES / DÉSHÉRBAGE D'AUTOMNE

168 parcelles observées au 20 février



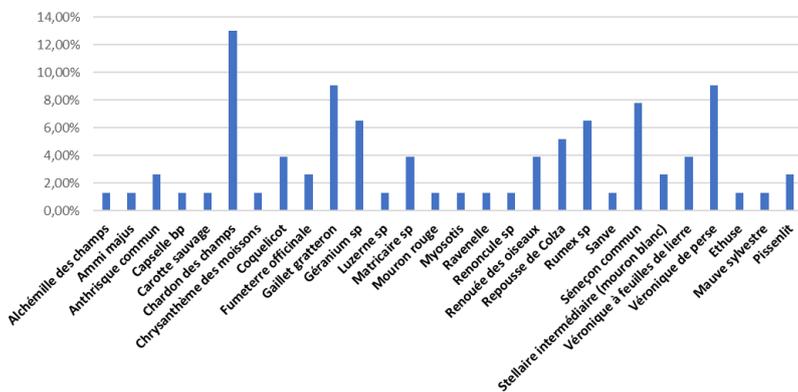
■ % Non désherbées ■ % Désherbées

119 parcelles désherbées % salissement dicots



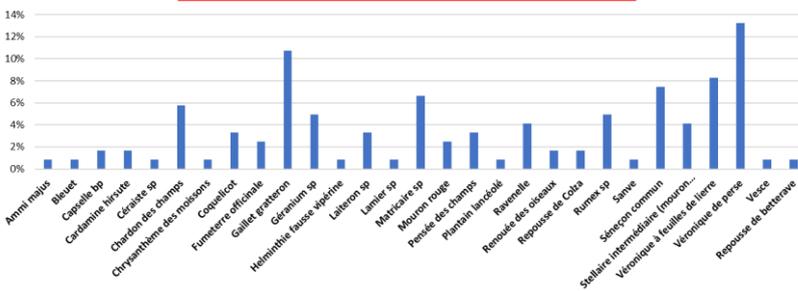
■ % avec dicotylédones ■ % sans dicotylédones

Diversité flore parcelles désherbées (119 sites) % présence



Dans les parcelles désherbées on observe une diversité de flore importante malgré une très bonne qualité de désherbage avec 63 % des parcelles propres. Les conditions poussantes de l'hiver sont liées à cette diversité avec des nouvelles émergences plus précoces. Attention particulière aux ombellifères (anthesis, ammi majus, ethuse) ... et gaillet, matricaires, coquelicots, chardon

Diversité flore parcelles non désherbées (49 sites) % présence

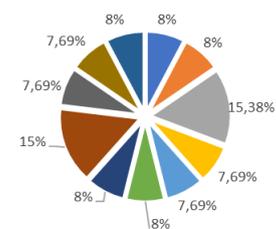


Dans les parcelles non désherbées la diversification est un peu plus marquée avec une flore classique généralement mieux maîtrisée sur ces sites

FOCUS ZONE CHAMPAGNE PARCELLES DESHERBÉES

Une flore moins diversifiée mais très spécifique des problématiques régionales : émergence ombellifères, repousse luzerne, coquelicot, gaillet

% flore présente parcelles désherbées zone Est - Aube - Champagne



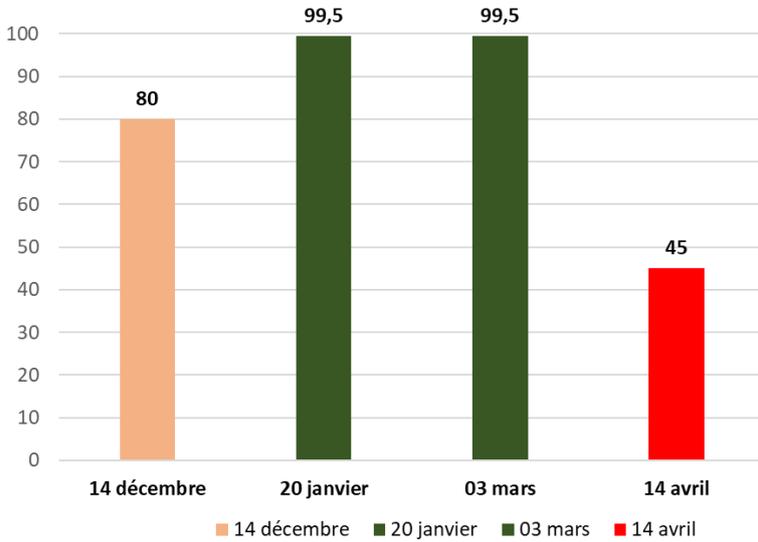
■ Anthriscus commun ■ Carotte sauvage ■ Chardon des champs
 ■ Coquelicot ■ Galliet gratteron ■ Géranium sp
 ■ Luzerne sp ■ Repousse de Colza ■ Sanve
 ■ Véronique de perse ■ Pissenlit

ObsHerb #1 – Région Est

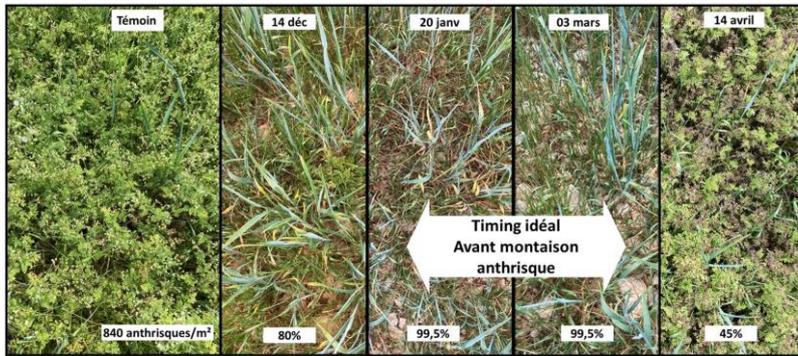
20 Février 2023

GESTION DE L'ANTHRISQUE EN SORTIE HIVER – SPECIAL POSITIONNEMENT HERBICIDE

Etude positionnement sulfonylurée SX® sur anthrisque
 – 840 anthrisques/m² – Essai 2022-18
 % efficacité 1^{er} juin (T4+45j) 4 dates d'applications



Visuel du 05 mai – Modalité SX pleine dose – Notation T4 + 45jours = 1^{er} juin



T1-14 déc	BTH 3 f – Anthrisque 2 f
T2-20 jan	BTH tallage – Anthrisque 4 f
T3-03 mars	BTH 1 N – Anthrisque 6-8 f
T4-14 avril	BTH 2 N – Anthrisque 20 cm

Equivalence technique sur anthrisque
Allié® Star SX® 45 g
Pragma® SX® 75 g

Forte densité : levée échelonnée

Positionnement dose pleine
Optimum : sortie hiver

Limite stade développé :
Montaison anthriscus mi-mars

- Traiter en sortie hiver en conditions poussantes à dose homologuée
- Optimum février- début mars
- Intérêt d'adjuvanter en conditions difficiles (hygrométrie faible et forte pression).



ATTENTION

Allié® Star SX® : Granulé soluble dans l'eau [SG] à base de 111 g/kg (11,1 % p/p) de metsulfuron-méthyle et 222 g/kg (22,2 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2090057. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Allié et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Respecter les conditions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.



ATTENTION

Pragma® SX® : Granulés solubles dans l'eau [SG] à base de 333 g/kg (33,3 % p/p) de thifensulfuron-méthyle et 167 g/kg (16,7 % p/p) de tribénuron-méthyle. AMM n° 2100009. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du tribénuron-méthyle. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. Pragma et SX sont des marques déposées de FMC Corporation et/ou de l'une de ses filiales. Homologué et distribué par FMC France - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr. Dangereux. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.